

Énergie Océane

N° 21 - Janvier 2015

Le magazine de l'agglomération des Olonnes

Le Château-d'Olonne • Les Sables-d'Olonne • Olonne-sur-Mer

UNE AGGLO UNIQUE !



Bonne
année
2015 !

**TRANSFERT
ASSAINISSEMENT**
Comment ça marche ? p. 4-5

FUSION
Les 3 communes
s'engagent ! p 6

VISITE VIRTUELLE
du complexe
aquatique p 7



Communauté de
Communes des
Olonnes

L'Énergie océane aux Sables d'Olonne

En apparence, elles sont semblables à elles-mêmes, tournées vers l'Atlantique, et offrent aux habitants des Sables-d'Olonne, du Château-d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer la même qualité de vie. Pourtant, depuis le 11 avril et l'intronisation du nouveau conseil communautaire, quelque chose a changé. Nos trois communes sont différentes car porteuses d'un projet qui les rapproche et les unit.

La majorité des élus envisage désormais de les voir, de les vivre et de les penser comme une agglomération à part entière. Ce regard neuf, plus en adéquation avec la réalité, puisque nous évoluons déjà à l'échelle d'une véritable agglomération, ouvre de nouvelles perspectives qu'elles soient économiques, culturelles, sociales ou touristiques.

Si l'adoption simultanée, le 13 octobre dernier, par les trois conseils municipaux, d'une motion unique sur la fusion a marqué un tournant décisif et démontré toute l'actualité du projet, un important travail de transferts de compétences et de mutualisation des services avait été enclenché dès le printemps 2014 (cf interview de la page 6).

Déjà, dans le numéro d'octobre d'Énergie Océane, nous vous annonçons le transfert des compétences « déploiement de la fibre optique » (cf encart « Révolution numérique » page 3) et « eaux usées » (cf dossier pages 4 et 5) à la communauté de communes. Promesse tenue !

Ces évolutions sont essentielles car la voie de la fusion passe aussi par un renforcement des compétences communautaires et la transformation de la CCO en une communauté d'agglomération.

Que cette année 2015 voie tous vos souhaits se réaliser. Que le bonheur, la santé et la réussite vous accompagnent, que votre vie soit riche de découvertes et de rencontres au sein de cette nouvelle commune que nous sommes tous ensemble en train d'inventer.



Yannick MOREAU
Président de la CCO



« Associativement » vôtre

Les 2 000 m² d'OlonnEspace aménagés par la CCO ont été inaugurés le 13 septembre. Avec les 2 000 m² appartenant à la ville d'Olonne-sur-Mer, ils représentent le premier pôle associatif de l'agglomération. Parce que les associations le méritent bien !



SOMMAIRE

une aggro unique

- Assainissement : compétence CCO !
- Plus de prérogatives et plus de visibilité

4

6

en images

- Complexe aquatique : sereines sirènes

7

aménagement

- Nouveau mobilier urbain en test

8

social

- Crèche : bientôt prête !

9



RAMène-moi au Relais

Le 15 novembre, c'était portes ouvertes au Relais Assistantes Maternelles (RAM). Une centaine de personnes se sont déplacées pour l'occasion. Au programme : visite du RAM, ateliers lecture et musique, pêche aux canards, rencontre avec les assistantes maternelles ! On y retourne bientôt ?!

Web+
www.cc-olonne.fr

Révolution numérique

Elle arrive à la vitesse de la lumière ! La signature de la convention avec Orange, le 3 octobre, a propulsé le Pays des Olonnes dans le monde du numérique. Entre 2015 et 2020, la fibre optique desservira tous les foyers de l'agglomération. Grâce au très haut débit tout deviendra possible : la télé en 3 D, les jeux sans téléchargement et en réseau, etc.



Du compost SVP !

Le succès des ventes de compost ne se dément pas. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 227 véhicules ont été reçus sur site le 4 octobre et 122 m³ de compost vendus. Rendez-vous le 28 mars pour l'édition de printemps.

sport

- Football féminin : entente au sommet

10

culture

- L'éveil des oreilles

11

Énergie Océane

Magazine d'information n° 21 - Janvier 2015

Sur le Web... La Communauté de communes des Olonnes anime un site Internet où sont présentés tous ses services.

www.cc-olonne.fr

Directeur de la publication : Yannick Moreau - Réalisation graphique : Le SquareD. • Rédaction : Edito - Photos et illustrations : CCO (Virginie Roux, Adeline Jaffray, Freddy Vrignon), Fotolia (oxanaart, Oksana Kuzmina, Graphies.thèque, Eric Simard, Valua Vitaly, viperagg, Africa Studio, Ruhrgebiet), Atelier Arcos Architecture, Mairie des Sables d'Olonne, Ville du Château d'Olonne, Ville d'Olonne-sur-Mer

Impression : Tessier Communication, Saint-Hilaire-de-Riez - ISSN : 1770-9873

Assainissement : **compétence**



Premier aspect tangible vers la fusion des communes, la compétence assainissement est désormais du ressort de la CCO. Concrètement, qu'est-ce que cela change pour l'utilisateur ?

Un seul interlocuteur

Pour tout ce qui touche à l'assainissement, la CCO est désormais l'interlocuteur unique des usagers.

Branchement au réseau

Il suffit de contacter le service assainissement de la CCO qui fournit les formulaires et le plan de récolement. Sur un terrain privé, les travaux peuvent être réalisés par le prestataire de son choix, mais sur le domaine public, l'utilisateur doit faire intervenir une entreprise agréée par la CCO. C'est elle qui sollicite notamment l'arrêté nécessaire. À la fin des travaux, un technicien de la CCO vérifiera la conformité du raccordement.

Réseaux séparatifs

Sur le territoire, la CCO a fait le choix de séparer ses réseaux

d'eaux pluviales et d'eaux usées. Des contrôles sont effectués régulièrement pour vérifier que les branchements des usagers sont également séparatifs. Dans les rares secteurs qui ne sont pas encore en séparatif, il est demandé aux propriétaires qui font des travaux de prévoir dès à présent des évacuations séparées.

Contrôle de conformité

La conformité du branchement - collectif ou non collectif - doit être vérifiée lors de toute transaction immobilière. Ce sont des entreprises spécialisées agréées par la CCO qui réalisent ces contrôles.

Raccordements sous le niveau la voirie

Tout raccordement situé sous le niveau de la voirie doit être équipé d'un clapet antiretour.

“Un symbole de notre volonté politique”

Alain Blanchard, vice-président en charge de la commission travaux, transports, accessibilité, résume les enjeux de ce transfert de compétence.

La fusion des trois communes est un vaste projet... Pourquoi démarrer par l'assainissement ?

C'est un sujet sur lequel nous avons jusqu'ici un problème de lisibilité juridique, avec des compétences multiples sur un même

tuyau ! Cela nous a même valu des remarques de la Chambre régionale des comptes. Il fallait donc faire quelque chose ! Nous avons aussi l'ambition de réaliser des économies d'échelle. La démarche a été enclenchée il y a déjà plusieurs années : le choix a mûri parallèlement au projet de commune unique dont il est

une première étape et un déclencheur. Il ne restait donc plus qu'à le mettre en œuvre. Nous avons fait rapidement le transfert de compétence parce que c'est aussi un symbole de notre volonté politique. C'est une façon de montrer que l'on peut aussi aller vite pour la fusion...

Comment avez-vous travaillé ?

Nous avons dû surmonter de nombreuses difficultés juridiques et administratives, notamment

composer avec les différents types de contrats des trois communes. Nous avons commencé par tout mettre à plat cet été. Un gros travail qui nous a permis de caler le plan d'action.

Comment les choses se sont-elles passées pour le personnel ?

Le service assainissement de la CCO a été complètement réorganisé. Deux agents communaux en charge de l'hydrocureur sont passés à la communauté de



CCO !

Au fil « des eaux »

Si depuis le 1^{er} janvier, les eaux usées sont devenues le domaine exclusif de la CCO, qu'en est-il des eaux pluviales et de l'eau potable ? Rapide récapitulatif des contacts à retenir.

L'installation et l'entretien de ce dispositif sont à la charge de l'usager.

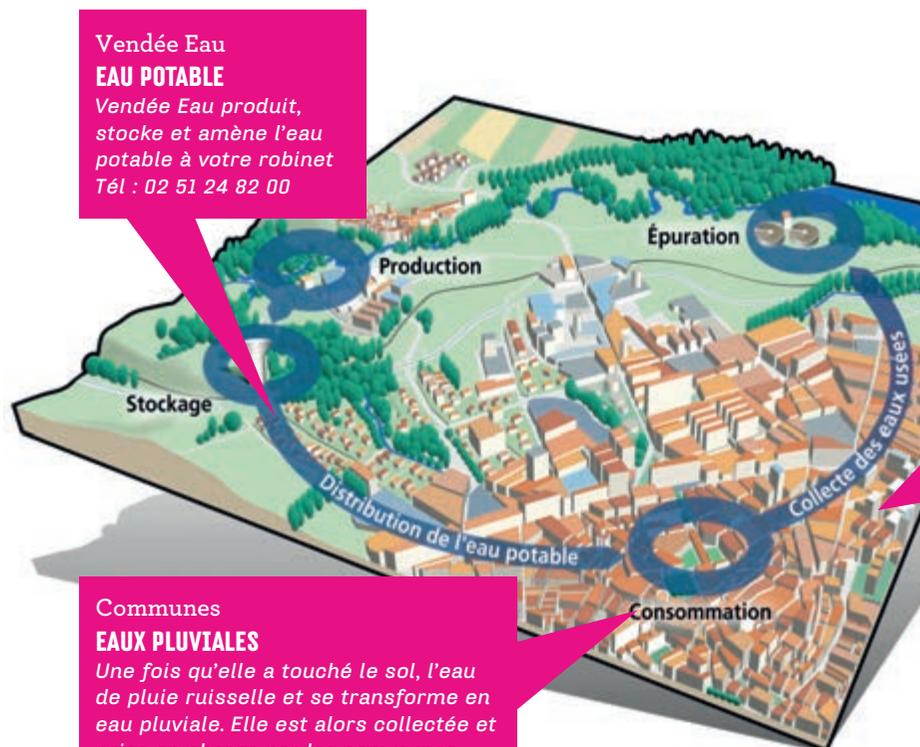
Assainissements non collectifs

Le contrôle des fosses septiques est obligatoire. Un usager dont l'installation n'a pas été contrôlée peut solliciter l'entreprise mandatée par la CCO pour effectuer ce contrôle qui est à renouveler ensuite tous les dix ans.

Quelques chiffres

Sur le territoire de la CCO, le réseau d'assainissement comprend désormais

- 300 km de conduites
- 66 postes de relèvement
- La station d'épuration du Petit-Plessis a une capacité de 125 000 équivalents habitants.



Vendée Eau
EAU POTABLE
Vendée Eau produit, stocke et amène l'eau potable à votre robinet
Tél : 02 51 24 82 00

Communes
EAUX PLUVIALES
Une fois qu'elle a touché le sol, l'eau de pluie ruisselle et se transforme en eau pluviale. Elle est alors collectée et prise en charge par les communes.
CONTACTS
Le Château-d'Olonne : 02 51 23 88 00
Les Sables-d'Olonne : 02 51 23 16 00
Olonne-sur-Mer : 02 51 95 30 02

CCO
EAUX USEES
Après avoir été utilisée, l'eau est collectée et traitée par la CCO avant d'être rendue à son milieu originel.
Jours et heures ouvrables
Tél : 02 51 23 86 05

Astreintes
En semaine, hors horaires ouvrables, les jours fériés et le week-end
Tél : 02 51 59 40 09

communes. Mais nous avons aussi tenu à conserver un lien avec ce qui se passait jusqu'à maintenant. Certains agents des communes consacrent désormais une partie de leur temps à la CCO. L'agent d'Olonne, par exemple, est mis à hauteur de 30 % à disposition du service Assainissement de la communauté de communes. Tout cela s'est fait en association étroite avec les personnels concernés ainsi que leurs représentants. Il y avait des aspects humains derrière ce projet dont nous avons tenu compte. Symbole de la démarche de mutualisation enclenchée, ce transfert de com-

pétence va dans le sens des économies puisque l'assainissement sera désormais géré par 9 équivalents temps plein contre 11,35 auparavant. Cela sans diminuer la qualité du service.

Quelles sont les incidences pour l'usager ?

Le transfert de compétence à la CCO implique théoriquement un tarif unique sur l'ensemble du territoire. Or, jusqu'à présent, les tarifs différaient selon les communes. Il a donc fallu faire un choix pour unifier dans le temps les tarifs appliqués jusqu'ici. Avec l'accord de l'État, nous avons décidé de lisser cette uni-

formisation sur trois ans pour que cela soit le moins perceptible possible.

Cette uniformisation des tarifs « Collecte et/ou traitement des eaux usées » a un impact variable en fonction des ménages. Certaines factures demeureront stables, d'autres augmenteront ou baisseront. La hausse ne dépassera pas 32€ pour un ménage avec une consommation moyenne annuelle de 120 m³.

Bien sûr nous aurions pu nous aligner sur le tarif le plus bas. Nous prenions alors le risque de ne pas être en mesure de faire

face aux travaux de mise aux normes que nécessitera prochainement la station d'épuration. Cela aurait été déraisonnable et irresponsable. Différer ces travaux, ce serait en outre, prendre le risque de retarder la construction d'entreprises ou de logements... Mais ce qu'il faut surtout retenir c'est que désormais usagers et entreprises n'auront plus qu'un seul interlocuteur pour l'assainissement, la CCO, et un numéro unique pour les astreintes (cf schéma ci-dessus) !

Entretien

**Ce qu'il faut
savoir sur
la fusion**



«Plus de **prérogatives** et plus de **visibilité**»

Armel Pécheul, vice-président de la CCO en charge de la commission mutualisation des services, transfert de compétences, construction de l'union des communes, fait le point sur la fusion.

Que s'est-il passé le 13 octobre dernier ?

Ce jour-là, les trois conseils municipaux ont pris la décision d'aller vers la fusion. Nous avons tous pris symboliquement l'engagement, par la même délibération, de réussir la commune unique.

Pourquoi cette fusion est-elle importante ?

Il y a plusieurs raisons... C'est d'abord une façon de disposer de plus de visibilité nationale et internationale pour dynamiser notre développement économique, touristique et culturel. C'est ensuite le moyen de réaliser des économies d'échelle: avec une seule commune, on ne divise bien sûr pas le budget par trois, mais on économise sur les commandes et sur les équipements. Le troisième grand argument touche à la réforme territoriale. Avec la disparition des départements à terme, les communes vont prendre plus d'importance.

Pourquoi entamer le processus aujourd'hui ?

Cela fait plus de dix ans que nous en parlons. Longtemps, les circonstances n'ont pas été réunies, sans doute parce que les élus n'étaient pas prêts. Aujourd'hui, les choses ont évolué. Didier Gallot, le maire des Sables, a



En octobre dernier, Joël Mercier, maire du Château-d'Olonne, Yannick Moreau, député-maire d'Olonne-sur-Mer et Didier Gallot, maire des Sables-d'Olonne, ont officialisé leur volonté commune de s'engager sur le chemin de la fusion.

par exemple annoncé, dès la campagne municipale, qu'il transmettrait ses mandats dès que la fusion interviendrait. Il faut profiter de ce genre de circonstances, rares dans la vie politique.

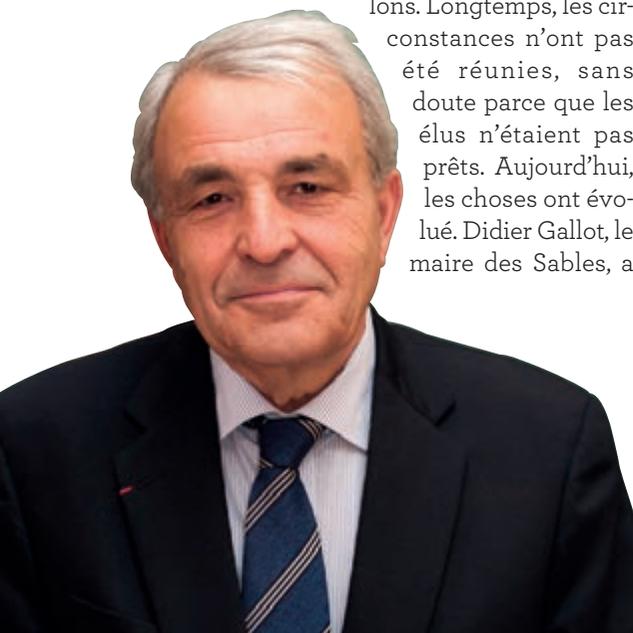
Mutualisation, transfert de compétence, fusion... À quoi correspondent ces différents termes ?

Dans la mutualisation, la CCO et les trois communes mettent en commun leurs moyens humains et techniques en conservant leurs prérogatives. C'est déjà le cas par exemple pour l'informatique. Le transfert de compétence consiste à décider qu'une compétence communale est confiée à la communauté de communes. C'est ce qui est arrivé pour l'assainissement au 1^{er} janvier 2015. Mais les différentes structures subsistent, alors que dans la fusion, qui est l'étape ultime, les quatre entités – les trois communes et la CCO – deviennent une seule mairie, nouvelle et unique. Ce qui n'empêche pas bien sûr que chaque commune conserve son identité, comme la Chaume au sein des Sables. Tout cela va se faire en

parallèle : la mutualisation avance déjà au quotidien avec les services – ils sont d'ailleurs très impliqués –, les transferts de compétences sont décidés périodiquement... Et la fusion sera un acte politique majeur. Dans l'immédiat, le calendrier n'est pas totalement arrêté.

Que va-t-il arriver après la fusion ?

Avec la nouvelle commune, nous allons avoir l'obligation d'intégrer une communauté de communes. Nous allons probablement nous rapprocher de la Communauté de communes Auzance-Vertonne, d'ailleurs trop petite pour rester seule. Mais c'est une première étape. Pour constituer une communauté d'agglomération, il faut réunir au moins 50 000 habitants. Avec Auzance-Vertonne, nous n'atteindrons pas tout à fait ce chiffre, il faut donc chercher d'autres partenaires. Nous allons donc discuter avec les trois communautés de communes voisines. C'est un travail diplomatique ! Mais l'enjeu est de taille, car une communauté d'agglomération, c'est à la fois plus de prérogatives et surtout plus de visibilité...



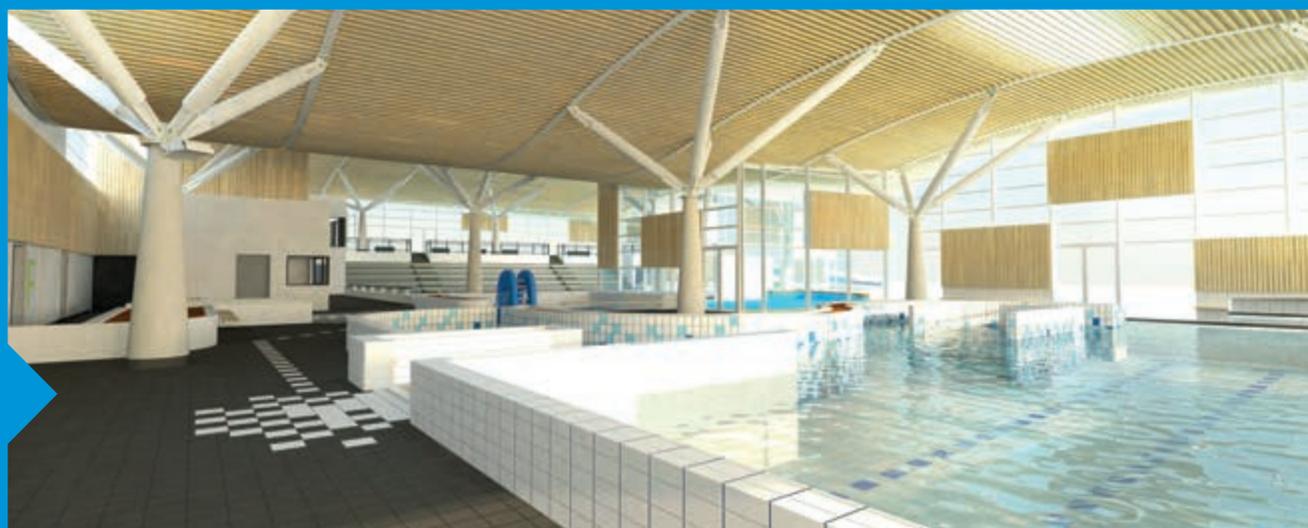
Complexe aquatique : sereines sirènes

Les ambiances intérieures du futur complexe aquatique privilégient le calme et l'harmonie... Bois, bleu et blanc pour les halls et les bassins, gris, vert et blanc pour les vestiaires... Pour l'intérieur du complexe aquatique, les élus de la CCO ont résolument choisi des teintes neutres qui respirent la zénitude et incitent à profiter tranquillement des installations.

Pour que bébé puisse se baigner en toute sécurité, une pataugeoire a été spécialement créée à son intention.



Pour vous piscine rime avec bien-être et endorphine ? Vous ne pourrez bientôt plus vous passer de la banquette massante et de l'hydrojet du bassin ludique



A CHACUN SON TOBOGGAN !

- 3 toboggans et 1 pentagliss sont en cours d'installation :
- 1 toboggan pour les jeunes enfants d'une longueur de 25 m
 - 1 toboggan familial de 52 m
 - 1 toboggan rapide et à forte déclivité de 47 m
 - 1 pentagliss 3 pistes de 25 m



Besoin de faire des longueurs ? Dirigez-vous vers le bassin sportif. Avec ses 6 couloirs de 25 m et ses gradins, il est tout aussi adapté à l'entraînement qu'à la compétition.

Rendez-vous cet été !

Le chantier suit son cours en restant dans les objectifs prévus. Avec la mise hors d'air du bâtiment, les équipements techniques commencent à prendre place. Désormais, pour quelques semaines, ce sont les carreleurs qui se mettent à l'œuvre. Rendez-vous cet été pour un premier plongeon !

«Une expérience à renouveler»

Les 19 et 20 novembre, la CCO a participé au 7e Salon des entrepreneurs à Nantes. Interview d'Isabelle Doat, vice-présidente en charge du développement économique.



Pourquoi cette participation ?

C'est le plus grand rassemblement de créateurs et dirigeants du Grand Ouest. Nous y étions déjà allés comme visiteurs. Cette année, le Comité d'expansion économique de la Vendée nous a proposé d'exposer sur un stand commun avec sept autres territoires. Nous n'avons pas hésité.

Comment cela s'est-il traduit ?

Nous avons présenté l'offre d'accueil de la CCO, assuré la promotion du territoire et noué d'intéressants contacts avec des porteurs de projets dans des domaines variés : numérique, tourisme, agroalimentaire... En tant que représentants du réseau PRO (Pépinières Réseau Ouest), nous avons animé une conférence sur les avantages des pépinières d'entreprises pour les créateurs. Il faut aussi noter que Bertrand Brégeon, créateur de la société olonnaise Plan B Mobile, a participé à un atelier organisé par la Région sur la facilité d'entreprendre en Vendée.

Quel bilan en tirez-vous ?

C'est une expérience intéressante et à renouveler ! Cela nous permet de montrer que nous ne sommes pas seulement une station balnéaire et d'échanger de bonnes pratiques avec nos collègues.

Nouveau mobilier urbain en test

Fin octobre, douze assis-debout ont été installés à certains arrêts de bus du réseau Oléane. Explications.

Presque assis, pas tout à fait debout... C'est à peu de chose près le concept des "assis-debout", un mobilier urbain intermédiaire et pragmatique là où, faute de place ou de fréquentation, il n'est pas pertinent ou possible d'installer un abribus. Cet aménagement qui accompagne la restructuration du réseau Oléane, répond au souhait des élus de faciliter l'usage des transports en commun tout en limitant la gêne occasionnée par le temps d'attente. Le système semble notamment adapté aux personnes âgées qui peuvent s'y appuyer et se reposer sans avoir de difficultés pour se relever. Douze assis-debout ont ainsi été installés comme à l'arrêt des Archers près de la zone commerciale à Olonne-sur-Mer, à la gare SNCF aux Sables-d'Olonne et à l'arrêt Arletty au Château-d'Olonne. Plutôt que le bois, le choix s'est porté sur des matériaux recyclés et adaptés aux contraintes environnementales locales - vent, sel... Autre avantage non négligeable, les assis-debout sont dix fois moins coûteux qu'un abribus -



500 euros TTC pièce. Ces aménagements font toutefois l'objet d'une expérimentation et ne seront étendus à d'autres arrêts que si les retours s'avèrent concluants.

EN BREF

Boulevard du Vendée-Globe

Lancée en 2013 dans le cadre de la Politique globale de déplacements, l'étude destinée à mesurer l'évolution du trafic sur le boulevard du Vendée-Globe a livré ses conclusions. Elle montre que la fréquentation du boulevard, devenu un axe urbain structurant, devrait continuer à croître. L'été, le pic est déjà de 26 000 voitures/jour. On découvre aussi que les usagers ne l'utilisent que sur de petites sections et qu'un couloir de bus dédié pourrait être facilement aménagé.

Pépinière : ça pousse !

En octobre, novembre et début décembre, quatre nouvelles entreprises ont fait leur entrée à la pépinière : Vitapack (commercialisation d'emballages papiers personnalisés), Greg le plombier (plombier-chauffagiste), Brasserie la Cabaude (production de bière artisanale) et Snounix (conception d'applications informatiques de géolocalisation). Trois ateliers et deux bureaux sont encore disponibles. Renseignements au 02 51 96 88 88

Crèche : bientôt prête !

En attendant l'ouverture de la crèche de l'Île-Vertime, courant avril, faisons le point sur cette nouvelle structure d'accueil du pays des Olonnes.

Commencés en septembre, les travaux d'aménagement intérieur de la nouvelle crèche touchent à leur fin. L'ancienne crèche associative Les Petits Lutins, gérée depuis le 1^{er} septembre 2014 par

la CCO, devrait être la première à déménager dans les 650 m² de plain-pied de la nouvelle structure et à bénéficier de son système de restauration. Pour l'heure, rien ne change pour les enfants des Petit Lutins. Seuls

les horaires d'ouverture, calés sur ceux des autres crèches communautaires, ont évolué : la structure est désormais ouverte 15 minutes de plus chaque jour.



Tribunes

EXPRESSION DE LISTE L'HUMAIN D'ABORD

Bonne année 2015 et « Aux Urnes, Citoyens ! »

Pour cette nouvelle année, certains vous souhaiteront leurs vœux les plus « chers » (vous vous en rendez compte rapidement !) en pensant à la fusion des communes rebaptisée « union ».

Parce que nous pensons à « l'Humain d'Abord », nous préférons vous souhaiter nos vœux les plus « sincères » de santé et de bonheur en espérant que cette nouvelle année sera porteuse de changements. Fin 2014, nous avons lancé la pétition « Aux Urnes, Citoyens ! » pour que s'exprime la démocratie.

Pour ou contre la fusion, à Olonne et aux Sables, nous avons tous notre mot à dire !

EXIGEONS UNE NOUVELLE CONSULTATION !

Parce que le vote de 2009 des Olonnais ne doit pas être bafoué,

Parce que l'avis des électeurs ne doit pas être confisqué par quelques élus,

Parce qu'un large débat démocratique et

contradictoire sur la question est nécessaire,

Parce qu'enfin, c'est à la population de décider de son propre avenir, comme le feront les citoyens du Château,

Signez et faites signer autour de vous la pétition reçue en boîte aux lettres.

Renvoyez-la par courrier à l'adresse suivante :

« Aux Urnes Citoyens », 37 rue Paul Bert, 85340

OLONNE-SUR-MER

ou Signez-la en ligne sur :

www.petitions24.net/exigeonsuneconsultationsurlafusion

Ensemble, en 2015, pour nous, citoyens des Olonnes et pour nos enfants, prenons en main notre avenir et gagnons ce combat pour la démocratie !

CONTACTEZ-NOUS :

frontdegauche.olonne2014@gmail.com ou sur

Facebook : [frontdegauche.olonne](https://www.facebook.com/frontdegauche.olonne)

Nicole LANDRIEU

EXPRESSION DES ELUS

SOCIALISTES ET APPARENTES

Assainissement

On nous dit depuis des semaines et des mois qu'harmoniser ou « fusionner » devrait nous faire faire des économies. Des économies pour qui ? Lors du conseil communautaire du 9 octobre dernier le conseil communautaire a adopté les tarifs d'assainissement.

Ceux-ci vont augmenter grandement et rapidement, surtout pour les Olonnais, qui vont voir bondir leurs abonnements de plus de 200 % en 3 ans ! Les

économies prévues ne sont pas pour les porte-monnaie de nos concitoyens ! Mais ceci n'est pas une surprise, déjà en 2009, l'étude demandée montrait qu'une « fusion des trois communes » apporterait des augmentations fortes dans tous les domaines, dont celui de l'assainissement.

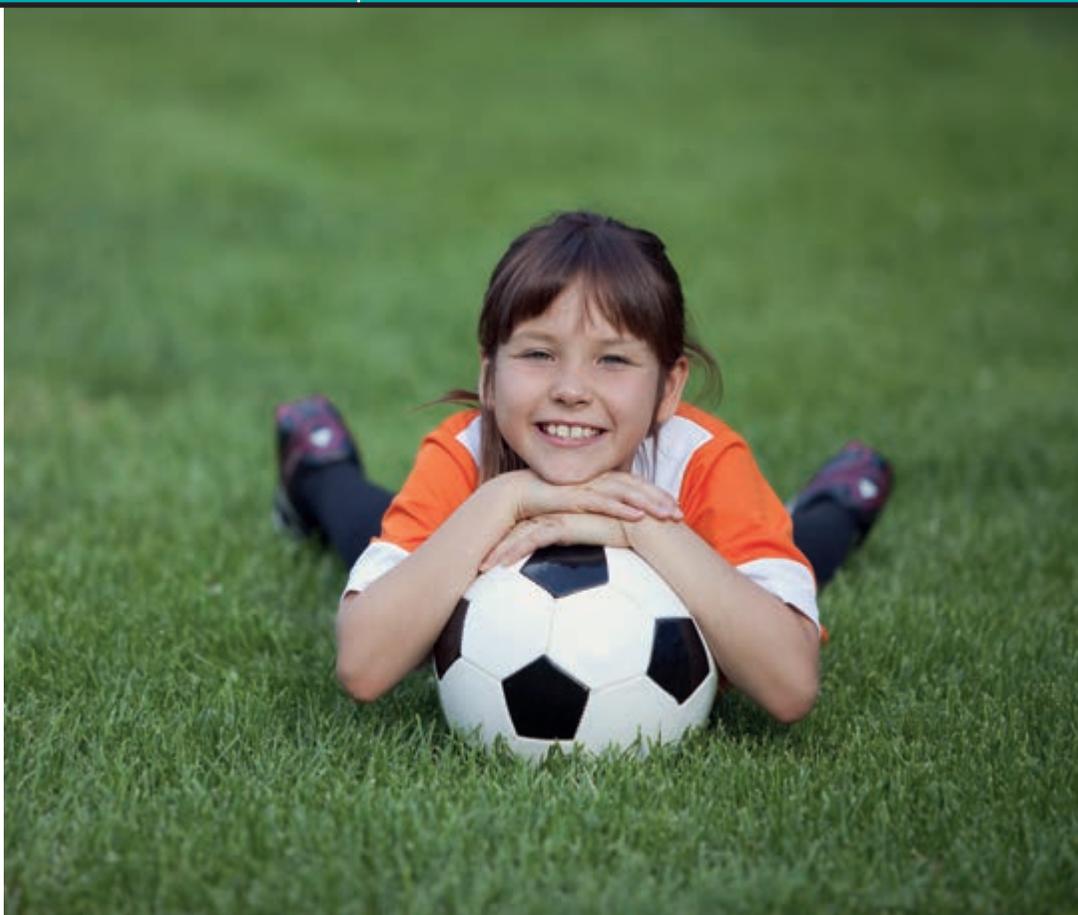
La création d'une commune nouvelle et les mutualisations, si elles se font, doivent se faire avec et pour les citoyens. Pas sans eux. Pas contre eux.

Simon AVRIL, Gérard MERCIER, Anthony PITALIER

TRIBUNE DE LA MAJORITE

Il est souvent difficile de comprendre une facture d'eau. Nos amis et collègues de la liste « Socialistes et apparentés » viennent d'en faire l'expérience. Bien que nous leur ayons signalé à deux reprises que leur interprétation témoignait d'une lecture incomplète de la facture d'eau, ils n'ont pas pu ou pas su retrouver leur erreur. Nous tenons à rassurer les Olonnais. Lorsque les élus de l'opposition leur affirment qu'ils « vont voir bondir leurs abonnements de plus de 200 % en 3 ans », cette affirmation est trompeuse puisqu'elle ne tient pas compte des nombreux paramètres figurant sur une facture d'eau.

Comme nous refusons de penser que l'opposition de gauche ait sciemment essayé d'induire en erreur les Olonnais, nous préférons voler à son secours et rétablir la vérité sur cette augmentation en réalité très maîtrisée. De fait, la hausse de tarif -qui portera uniquement sur la partie « Collecte et/ou traitement des eaux usées »- représentera, à l'horizon 2017, pour un ménage avec une consommation moyenne annuelle de 120 m³, une augmentation de 16 € de sa facture semestrielle. Le transfert de la compétence « eaux usées » à la CCO est en effet un choix responsable et le meilleur moyen de maîtriser, à terme, l'évolution des coûts induits par l'assainissement. Qui plus est avec une seule collectivité au lieu de quatre à la barre, la gestion des « eaux usées » gagnera en cohérence, lisibilité et efficacité et, à terme, permettra d'offrir un service d'égale qualité à moindre coût. Nous restons, bien entendu, à la disposition des élus de l'opposition, pour toute explication complémentaire et les invitons cordialement à se rapprocher de nous dès lors qu'ils rencontrent des problèmes de compréhension.



Football féminin

Entente **au sommet**

Depuis septembre, les trois clubs de football du pays des Olonnes se sont rapprochés pour créer l'EFFO, l'Entente Football Féminin des Olonnes. L'objectif, faire vivre le foot féminin sur le territoire.

Au terme de la saison passée, le constat était sans appel pour les footballeuses du pays des Olonnes. À la sortie de l'école de foot qui tolère la mixité jusqu'à 11 ans, les filles n'avaient plus la possibilité de poursuivre leur sport dans leurs clubs respectifs. Quant à la seule équipe féminine du territoire, les

seniors du Stade olonnais, elle se voyait refuser, pour la seconde année consécutive, l'accès à la division supérieure faute de jeunes susceptibles de pérenniser l'équipe fanion. Durant l'été, les présidents du TVEC 85 des Sables-d'Olonne, du Stade olonnais d'Olonne-sur-Mer et de l'Esco football du Château-d'Olonne ont donc pris la décision de créer l'EFFO, l'Entente Football Féminin des Olonnes. « Cette entente est indispensable si l'on veut avoir le potentiel humain pour créer une équipe féminine dans chaque catégorie. De fait, nous avons pu monter des équipes en U14, en U18 et en senior, précise Louis Orion, porteur du projet et responsable de

la communication de l'EFFO. *Les footballeuses restent licenciées dans leurs clubs respectifs mais jouent désormais sous les couleurs communes de l'EFFO. Quant aux écoles de football des trois clubs, elles accueillent toujours les filles jusqu'en U11. »*

En plein mercato

L'EFFO compte aujourd'hui 35 joueuses dont 11 en U14 - de 13 à 14 ans -, 8 en U18 - de 15 à 18 ans - et 16 en senior. « Nous espérons enregistrer d'autres inscriptions, notamment en U18, afin de permettre aux filles de jouer au foot à 11 et de participer aux diverses coupes de ligue. » Dans un souci d'équité, l'Entente prévoyait de faire tourner périodique-

ment les entraînements sur les stades des trois clubs. Le maillot rose et bleu comporte le logo des trois clubs et de la CCO ! « Notre priorité est de réussir ce pari en recrutant de nouvelles jeunes filles, ajoute Louis Orion. Sur une agglomération d'environ 40 000 personnes, nous pensons qu'il y a moyen d'implanter un pôle féminin. » Un message que ne devraient pas manquer d'entendre les jeunes passionnées de football en mal de temps de jeu. Quant aux matchs, ils ont lieu le samedi matin pour les U14, le samedi après-midi pour les U18, et le dimanche en début d'après-midi pour les seniors. Les footballeuses de L'EFFO attendent désormais leur public... de pied ferme !

L'éveil des oreilles

Le conservatoire Marin-Marais propose de nombreuses animations à ses élèves tout en intervenant également en milieu scolaire.

L'apprentissage de la musique a évolué ces dernières années et s'adresse au plus grand nombre. Pour accéder à cet univers passionnant, il vous suffit de pousser les portes du conservatoire Marin-Marais. Au-delà des cours proprement dits, le conservatoire mène en effet de nombreuses actions pour sensibiliser les enfants à la musique et les encourager via des projets communs. Depuis quelques années, les élèves du conservatoire ont ainsi l'habitude de participer à la Folle Journée au sein d'un grand orchestre départemental. « Pour eux, il est très valorisant d'être associés à cette manifestation à fort rayonnement », se réjouit Florence Pineau, vice-présidente en charge de la commission dynamisme culturel et dynamisme sportif. Sortir des murs du conservatoire leur permet d'accéder à une nouvelle forme d'univers culturel. Deux enseignants ont ainsi eu l'idée

d'organiser un week-end à Paris. Cinquante élèves pourront ainsi découvrir le Musée des instruments de la Cité de la musique ainsi que l'Opéra Garnier. « Ce voyage a pour objectif de centrer leur attention sur des thèmes musicaux, de les familiariser avec une programmation classique et de leur permettre de découvrir de nouveaux instruments ainsi que l'histoire de la musique. Mais aussi de leur donner envie de fréquenter des établissements culturels ».

Diffuser la musique sur le territoire

Le conservatoire a également créé des passerelles avec la bibliothèque des Sables-d'Olonne. En mars prochain, des lectures musicales seront notamment proposées. « L'idée est vraiment de faire sortir la musique de son cadre solennel en allant à la rencontre d'un jeune public pas forcément musicien ». Parallèlement, le récent recrutement



Parce que l'éveil musical peut passer par la pratique d'un instrument mais aussi par l'initiation aux spectacles et par la découverte de hauts lieux de la musique, le conservatoire multiplie les initiatives à destination des enfants.

d'une directrice adjointe, Delphine Monnier, et d'une titulaire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), Hélène Léonard, conforte l'engagement du conservatoire auprès de toutes les écoles primaires du territoire, publiques et privées. « Il est important de créer des liens durables avec les établissements scolaires afin de

permettre à tous les enfants d'avoir un accès à la musique. L'intervention de la dumiste se fera par ailleurs sur des projets imaginés par l'enseignant et sera donc personnalisée », ajoute Florence Pineau. Le Réseau Assistantes Maternelles bénéficie aussi de l'intervention de la dumiste, afin que les plus petits ne soient pas oubliés...

EN BREF

Le spectacle Arthur le pêcheur de sons a été créé à l'initiative d'un professeur du conservatoire. Représenté pour la 1^{re} fois au cours de l'édition 2014 du festival l'Abbaye en Fête, il a remporté un véritable succès auprès des plus petits mais aussi des... plus grands.

Quelques dates

- 7 et 8 février : visite du Musée des instruments de la Cité de la musique ainsi que de l'Opéra Garnier à Paris.
- 20 et 21 mars : lectures musicales à la bibliothèque des Sables-d'Olonne.
- 28 et 29 mars : projet à deux pianos (master class et concert public) de Nicolas Mallarte.

Un spectacle musical pour enfants, Arthur le pêcheur de sons, est également prévu sur les trois communes, mais les dates des représentations restent à préciser.



Avril 2015

Arrivée des 1^{ers} locataires de la nouvelle crèche de l'Ile Vertime



Juin 2015

Ouverture de la nouvelle médiathèque d'Olonne-sur-Mer



Année 2015

Début du déploiement de la fibre optique



Été 2015

Ouverture du complexe aquatique

Les nouveautés 2015 sur l'agglomération des Olonnes !



1^{er} janvier 2015

Transfert de la compétence eaux usées à la CCO



Année 2015

Construction de la future mairie du Château d'Olonne

14 & 15 juillet 2015
Escale aux Sables d'Olonne du Tour de France à la voile



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLNONES
3 avenue Carnot – BP 80391
85108 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX
Tél : 02 51 23 84 40 • Fax : 02 51 32 02 87
E-mail : info@cc-olonne.fr • Site : www.cc-olonne.fr



Communauté de
Communes des
Olonnes

L'Énergie océane aux Sables d'Olonne